



« Mixité sociale » : La guerre faite aux pauvres du Mirail

Droit de réponse au Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Depuis 2017, le CD31 (conseil départemental de Haute Garonne) et le rectorat de Toulouse ont mis en œuvre « un projet de renforcement de la mixité sociale » : Deux collèges (Raymond Badiou et Bellefontaine) scolarisant les enfants du quartier populaire du Mirail ont du progressivement fermer leurs portes. Les enfants sont désormais transportés quotidiennement vers des établissements dits « plus favorisés ».

L'« Assemblée des parents, enseignants, habitants » et certains syndicats de l'Education Nationale ont dénoncé depuis des années le mépris et la violence dont font preuve les institutions envers des habitants profondément attachés à leur quartier, mais aussi alerté sur la disparition programmée des Réseaux d'Education Prioritaire (REP) et des moyens qui vont avec. (1)

De leur côté, le CD31 et l'Education Nationale n'ont cessé de vanter à travers grands médias ou organismes divers les mérites et la prétendue réussite de cette expérimentation de « Mixité sociale ». (2)

Il semble que les enjeux soient de taille : Très récemment le recteur de l'académie de Toulouse et le ministre de l'Education Nationale ont fait de la « mixité sociale » (et de la généralisation de l'expérimentation toulousaine) un axe majeur pour la rentrée 2023. « *La mixité sociale va au-delà de nos élèves, c'est un choix de société que nous devons décider ensemble et construire ensemble* » ; « *Nous sommes honorés que le ministre ait cité Toulouse en parlant de cette thématique* » souligne le recteur de Toulouse (3). Le ministre annonce « *...un éventail d'actions visant à favoriser la mixité* » et « *...la refonte de la carte de l'éducation prioritaire* ». (4)

Le conseil départemental de Haute Garonne garde les mêmes objectifs et le même discours malgré des évaluations comparatives toujours plus fantaisistes.

Le 09 janvier 2023, Marine Calazel, conseillère solidarité, jeunesse, citoyenneté auprès du président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, est co-auteurice d'un article qui paraît sous l'égide de la fondation J. Jaures : « La mixité sociale dans les collèges pour favoriser la réussite de tous les élèves : le plan réussi de la Haute-Garonne ». (5)

De la préface de Iannis Roder, directeur de l'Observatoire de l'éducation à la fondation J. Jaurès, on retiendra le mépris affiché pour les enfants et leurs familles vivant dans les quartiers populaires dits ségrégués, mais aussi l'inquiétude que cela suscite, et finalement la désignation de l'ennemi intérieur :

« *Les établissements scolaires français sont touchés par un phénomène puissant de ségrégation sociale, véritable "bombe à retardement pour la société française", dont les effets dévastateurs sont aujourd'hui mis en évidence par plusieurs recherches scientifiques internationales* » « *... les deux collèges REP+ du quartier du Mirail concentrant jusqu'à 85% d'élèves issus de familles défavorisées. La fracture sociale est donc un fait très marqué et porteur de difficultés présentes, mais aussi à venir.* », « *Pour être clair, les populations pauvres concentrées dans des quartiers sont très largement issues d'une immigration plus ou moins récente. Véhiculant davantage que l'ensemble des Français un fort attachement à des pratiques sociales traditionnelles, voire traditionalistes, mais aussi à la croyance et aux pratiques religieuses, leur concentration dans des territoires entraîne nécessairement la concentration de leurs enfants dans certains*

établissements scolaires. La conséquence de cela est que la ghettoïsation sociale se double d'une ghettoïsation culturelle ».

Le cadre étant posé, l'auteur dévoile de nouveaux « premiers résultats encourageants » du « dispositif de renforcement de la mixité sociale ».

Les pourcentages de réussite des élèves au DNB (Diplôme National du Brevet), obtenus par les cohortes d'élèves du programme mixité lors des sessions 2022 et 2021 sont exposés dans un tableau en comparaison avec les résultats obtenus par les élèves du collège Badiou pour les sessions 2019 et 2018.

Déjà en 2021, nous avons démontré à partir des chiffres officiels le peu de crédit qu'on pouvait accorder au premier bilan de l'expérimentation rendue publique par le CD31 et le CNESECO (6). Notre critique portant sur les résultats affichés et la méthode utilisée pour les obtenir n'a jamais été contestée depuis. (7)

Cette fois-ci encore, la volonté forcenée de mettre en valeur des « résultats encourageants » pousse l'auteur à de consternantes manipulations de la réalité.

Nous reproduisons ci-dessous le tableau de l'article. Une note précise que « Tous les résultats présentés sont issus de la Direction académique des services de l'Éducation Nationale de Haute-Garonne »

	2022	2021	2019	2018
Notes	2 ^e cohorte programme mixité (133 élèves)	1 ^{re} cohorte programme mixité (100 élèves)	Élèves du collège Badiou (fermé en 2019)	
Note < 8	18,05%	31,2%	64,20%	62,20%
8 < Note < 10	11,28%	14,7%	20,20%	17,80%
10 < Note < 12	31,58%	21,1%	11%	11,10%
12 < Note < 14	14,29%	22,0%	4,60%	8,90%
14 < Note < 16	11,28%	6,4%		
Note > 16	13,53 %	4,6%		
DNB avec mention	39,10%	33,03%	4,60%	8,90%

Une nouvelle fois nous n'avons aucune information sur ces cohortes d'élèves du programme mixité passant le DNB en 2021 et 2022. Comment a-t-on obtenu ces pourcentages ? Ces chiffres concernent-ils l'ensemble des élèves de 3^{ème} concernés par l'expérimentation, issus des cinq établissements d'accueil ? Font-ils référence à des inscrits, à des présents ? Pour chaque cohorte, y a-t-il eu une déperdition d'élèves entre 6^{ème} et 3^{ème} et pour quelles raisons (re orientation, exclusion, dérogation, déménagement,...)?

Contrairement à ce qu'affirme le tableau de Mme Calazel, le collège R. Badiou n'a pas été fermé en 2019, mais en 2020.

Les pseudos résultats des élèves du CLG R. Badiou aux sessions du DNB 2019 et 2018 sont totalement fantaisistes.

Nous proposons un tableau identique, reprenant les résultats des cohortes « programme mixité » (deux premières colonnes 2022 et 2021), en y ajoutant les résultats du collège Badiou pour l'année 2020 et en rectifiant les résultats pour les années 2019 et 2018. Tous les résultats concernant les élèves du collège Badiou (2020, 2019, 2018...) sont disponibles en ligne. (8)

Nous avons regroupé les deux premières lignes, ce qui permet de visualiser clairement le taux d'échec au DNB. Nous avons ajouté une ligne « Note >10 Obtention DNB » résumant le taux de réussite au DNB.

	2022	2021	2020	2019	2018
Notes	2 ^e cohorte programme mixité (133 élèves)	1 ^{ere} cohorte programme mixité (100 élèves)	CLG Badiou (101 élèves)	CLG Badiou (109 élèves)	CLG Badiou (91 élèves)
Note < 10	29,33%	45,9%	21,8%	34,9%	37,3%
Note >10 Obtention DNB	70,68%	54,1%	78,2%	65,1%	62,7%
10 < Note < 12 DNB sans mention	31,58%	21,1%	24,8%	25,6%	20,9%
12 < Note < 14 Mention AB	14,29%	22,0%	20,8%	15,6%	16,5%
14 < Note < 16 Mention B	11,28%	6,4%	17,8%	14,7%	15,4%
Note > 16 Mention TB	13,53%	4,6%	14,8%	9,2%	9,9%
DNB avec mention	39,10%	33,03%	53,4%	39,5%	41,8%

Les chiffres sont têtus. L'objectif « de réussite scolaire pour tous les élèves » (pourtant « non négociable » dans le projet de renforcement de la mixité sociale) est loin d'être atteint. Les résultats, une fois de plus, montrent que les élèves issus du « programme mixité » réussissent moins bien à l'épreuve du DNB que les élèves auparavant scolarisés au collège (REP+) Raymond Badiou.

Tout aussi inquiétantes, les conclusions de Marine Calazel en fin d'article :

« Cinq ans après le lancement du programme, la Haute-Garonne peut d'ores et déjà se féliciter d'avoir trouvé une alternative crédible à l'éducation prioritaire puisqu'avec ce plan, le nombre de collèges classés réseau d'éducation prioritaire renforcé a baissé, passant de 5 à 3. »

Cinglant bilan comptable ! Il a le mérite de dévoiler qu'un des objectifs du « plan de renforcement de la mixité sociale » est de supprimer les réseaux d'éducation prioritaire (9).

D'un projet pédagogique se donnant les moyens de répondre aux difficultés d'apprentissages rencontrées par certains publics (éducation prioritaire) on passe insensiblement à un projet politique d'invisibilisation de ces publics (mixité sociale).

Les enfants du Mirail, dispersés quotidiennement dans les collèges du centre ville, y perdent la plus grande partie des moyens de l'éducation prioritaire. De plus, injonction leur est faite de bénéficier d'un improbable « ruissellement » des capacités d'apprentissage au contact de camarades « plus socialement favorisés ».

Même sur ces ambitions fumeuses et rétrécies, l'éducation nationale semble à la traîne. Mme Calazel rappelle que « *La réussite du dispositif n'était possible que si l'Éducation nationale affectait les moyens nécessaires pour que les collèges d'accueil intègrent et accompagnent la scolarité des élèves et accompagnent le corps enseignant* ».

Elle revient avec insistance, sur : « *... une fragilité intrinsèque (du projet) : l'absence d'un cadre réglementaire ou législatif clair et obligatoire permettant de l'ancrer durablement* ».

Et le vice-président du Département de Haute Garonne chargé de l'éducation et les valeurs de la République, Vincent Gibert, de s'inquiéter : « *... le fait de l'absence de cadre légal ne permet pas d'obtenir des moyens affectés automatiquement* ».

... Quid d'un élargissement du dispositif à d'autres quartiers toulousains dont les établissements sont classés en réseau d'éducation prioritaire ? On est en effet rentré dans la phase 2 du dispositif de mixité sociale dans les collèges. Après les collèges Saint-Simon, Guilhermy, Seysse, on continue avec le quartier Paléficat, Aucamville. » (10)

Quel avenir pour le Mirail et sa population ?

Busing (11) imposé aux enfants des populations pauvres ouvertement considérées comme dangereuses parce que issues de l'immigration, tensions entre « partenaires » aux intérêts divers (CD 31, Mairie, Académie), pseudos résultats fantaisistes et inquiétants : Peut-on réellement encore croire que ce « projet de renforcement de la mixité sociale » puisse faire société ?

Enfin comment ne pas faire le lien avec la « rénovation urbaine » mise en œuvre au Mirail et qui concerne la même population? Là aussi il s'agit de détruire une grande partie des logements HLM de qualité conçu par l'architecte Candilis dans les années 60 et d'en éparpiller les locataires trop pauvres, trop immigrés, sur d'autres quartiers ou municipalités, de « *changer les têtes* » comme a pu le résumer Gaetan Cognard, le maire de quartier Reynerie/Bellefontaine. (12)

Alors oui, il semble que le « projet de renforcement de la mixité sociale » ait été imaginé pour ne durer que le temps de la gentrification du Mirail. D'ici quelques années, lorsque les « têtes auront changé », il y a fort à parier qu'elles exigeront un nouveau collège de proximité et qu'on le leur accordera, privé ou public. Il ne sera pas REP+.

SUD Education 31-65 ***A Toulouse le 15 mars 2023***

-
- (1) Pétition en ligne : "Contre la fermeture du collège Raymond Badiou"
Emission sur Canal Sud, avec Parents Enseignants Habitants, le 10 février 2022.
Journal de Sud Education 31 65, mars 2022 (N°141)
L'Empaillé, mars 2022 (N°5) et août 2022 (N°6).
TV bruits. Rénovation urbaine au Mirail, 1^{er} juillet 2022.
Enquête d'Emmanuel Riondé dans Médiacités : « Mixité sociale dans les collèges : une vitrine pas si rose », le 22 11 2022.
Reportage de Loez, dans Ballast : « Toulouse : Quand on veut raser un quartier », le 14 01 2023.
- (2) Un duo très impliqué dans le projet, Choukri Ben Ayed et Etienne Butzbach, a encore produit un article vantant les vertus du projet dans le N°16 de la revue Urbanités, septembre 2022. « Un dispositif inédit de lutte contre les ségrégations scolaires : le cas de Toulouse »
- (3) L'Opinion Indépendante 19 01 2023
- (4) Le Monde 23 12 2022
- (5) Publication Fondation Jean Jaurès « La mixité sociale dans les collèges pour favoriser la réussite de tous les élèves : le plan réussi de la Haute-Garonne ». Société 09/01/2023. Marine Calazel, Iannis Roder.
- (6) Conseil National d'Evaluation du Système Scolaire, aujourd'hui Centre National d'Etudes des Systèmes scolaires rattaché au CNAM, après avoir été désavoué par la cour des comptes.
- (7) Droit de réponse. Mixité sociale. Sud Education. 21 10 2021.
- Droit de réponse. Mixité sociale. Assemblée des parents, enseignants, habitants. 20 11 2021.
- (8) **Diplôme national du brevet par établissement**
data.education.gouv.fr > explore > dataset > fr-en-dnb-par-etablissement
- (9) Déjà en 2017, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, Jacques Caillaut ne s'en cachait pas et déclarait : « Il est possible que le collège qui sera construit, pour remplacer celui de Raymond Badiou, ne soit pas classé REP du fait que l'établissement ne soit plus ethnisé ».
- (10) La dépêche du midi 13 01 2023.
Ce manque de « cadre légal » était déjà évoqué dans le rapport d'évaluation du « plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais » en février 2022.
- (11) Busing : Organisation du transport scolaire visant à promouvoir la mixité sociale ou raciale au sein des établissements scolaires publics en envoyant les enfants dans une école différente de celle de leur quartier.
- (12) La Dépêche du Midi 13 05 2021